

## FORMATION CQP ANIMATEUR ALS AGEÉ

### PUBLICS CONCERNES

Le certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisirs Sportifs option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression s'adresse aux personnes ayant besoin d'une reconnaissance institutionnelle et/ou une qualification professionnelle leur permettant d'exercer contre rémunération.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer et perfectionner les compétences des animateurs pour encadrer tout public
- S'approprier et maîtriser les techniques des activités de remise en forme
- Connaître les publics et leur environnement
- Faire découvrir, initier, transmettre, sensibiliser aux pratiques de loisirs sportifs
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

### PRE REQUIS

- Etre titulaire au minimum du BEPC
- Aptitude à la pratique des activités physiques et sportives
- Etre majeur

## PROGRAMME DE LA FORMATION - LES ETAPES

### EC de présenter et définir l'organisation de son environnement professionnel et son projet d'animation

- Identifier son champs professionnel (secteur associatif, privé...)
- Présenter et analyser son projet futur (structure, organisation, fonctionnement, activités, public...)
- Expliciter la réglementation et les règles de sécurité
- Maîtriser les familles d'activité (Techniques cardio,renforcement musculaire, techniques douces, activités d'expression)
- Elaborer un projet d'action d'animation en cohérence avec les orientations d'une structure.

### EC de concevoir une séance pédagogique

- Définir des objectifs de séances
- Elaborer un plan de séance (Echauffement, corps de séance, retour au calme)
- Etablir une cohérence entre objectifs et situations
- Proposer des situations adaptés en maîtrisant des connaissances anatomiques et physiologiques
- Construire une progression pédagogique

### EC d'animer une séance

- Gérer le groupe, le temps, le matériel Tenir compte de la spécificité du public concerné
- Assurer la sécurité (placement, hygiène, gestion et sécurisation de l'espace...)
- Assurer des démonstrations
- Maîtriser les gestes de 1er secours
- Remédier en fonction des observations

### EC d'évaluer son action d'animation

- Définir des critères d'évaluation
- Situer son action dans un cycle et dans une progression
- Emettre un avis sur sa séance et une suite à donner
- Réaliser un bilan de son projet d'animation
- Méthodes et moyens pédagogiques
- Face à face pédagogique
- Apports théoriques
- Recherche individuelle
- Rencontre avec des bénévoles, des salariés, des représentants de structures
- Travaux en sous groupe
- Travaux individuels
- Exposés
- Echanges
- Mise en situation et analyse
- Autoévaluation et co-évaluation
- Mise en situation professionnelle

### 50 Heures minimum à effectuer dans une structure d'accueil

Une convention de stage sera rédigée, contenant les activités effectuées et les publics encadrés Un accompagnement par un tuteur, titulaire au minimum d'un CQP ALS ou tout autre diplôme équivalent ou supérieur, ou justifiant d'une expérience d'encadrement. L'alternance s'effectue sur toute la durée de la formation permettant ainsi d'avoir un suivi régulier et cohérent.

### Certification - Unités de compétence à valider UC1 - UC2 - UC3

Epreuves écrite et orale : Evaluer les capacités du candidat à mettre en place un projet d'action d'animation en adéquation avec les objectifs de la structure d'accueil du stagiaire ( Dossier et soutenance, validation UC1)

Epreuve pratique : Evaluer les capacités du candidat à concevoir, animer, analyser une séance (validation UC2 et UC3) rédaction d'une fiche de séance, déroulement de la séance, entretien individuel sur la préparation de cette dernière et son contenu.

Epreuve régulières : Evaluations supplémentaires et régulières pour évaluer les compétences acquises au fur et à mesure